



*COMPTE-RENDU DE REUNION TELEPHONIQUE
DE LA COMMISSION RESTREINTE D'ORGANISATION DES COMPETITIONS
DU JEUDI 03 NOVEMBRE 2016

En communication

Pascal BAUDE

Patrick AUBIN

Pascal BOUCHET

Frédéric CHERPIN

Michel DEMOUGE

Jean-Claude HEBRAS

Max JOURNO

Bernard MALFONDET

Jean-Claude MOREAU

Charles SCOTTO

Laurianne COURCIAT

Gisèle LE TUHAUT

Sylvie LE VIGOUROUX

Marianne MAZEL

Annie MOREAU

Sont excusés

Les autres membres

Secrétaire de séance

Sandrine PETIT

Jean-Claude HEBRAS

Ouverture de séance

10 h 00

Fin de séance

11 h 20

Les journées des 22/23 et 29/30 octobre sont validées.

L'ensemble de la Commission souhaite un prompt rétablissement à Michel SOUNALEIX suite à sa nouvelle hospitalisation en octobre.

Pour la journée du 22/23 octobre, la COC enregistre très peu de sanctions sportives. Par contre, la commission s'interroge sur l'absence de dirigeant accompagnant les équipes visiteuses des équipes en déplacement : faudra t'il instaurer match perdu par pénalité ou passer la sanction à 150 euros ?

Le traitement d'une convention -18M, complète avec 25 noms et nécessitant un remplacement par un 26° joueur, fait apparaître une date erronée (anomalie transmise à la CSR et l'informatique).

Pour le week-end de Coupe de France des 29/30 octobre, la Commission adresse ses félicitations aux équipes en présence : pas de sanction pour joueur non qualifié, mais deux rencontres entraînent match perdu pour participation de joueur/joueuses trop jeunes.

La COC a particulièrement apprécié la bonne maîtrise administrative des conventions à tous les niveaux. Une sensibilisation sera effectuée pour le 3° tour où le sans-faute sera exigé.

Par contre, la commission regrette :

- que sur les 600 rencontres disputées, beaucoup trop peu de représentants du club visiteur occupent la fonction de secrétaire à la table de marque
- l'abus de frais de déplacements pour un arbitrage.

Fait à Gentilly, le 05 novembre 2016.

Pascal BAUDE

Président de la COC/FFHB

*Chaque semaine est programmée une conférence téléphonique entre les membres des sous-commissions des Championnats et/ou des Coupes de France pour statuer sur les anomalies du week-end.



ANOMALIES RELEVÉES

TYPE D'ANOMALIE	WE DU 22/23 OCTOBRE 2016	WE DU 29/30 OCTOBRE 2016
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Non-respect des délais de transmission		
<u>FEUILLE DE MATCH</u> Rubriques manquantes ou erronées (Manquement à l'obligation de vérification de FDME)	<ul style="list-style-type: none"> - ES MONTGERON -18F/P7 - ENT. VAULX EN VELIN/GD LYON MET. -18F/P3 - CSM PUTEAUX HANDBALL N3M/P4 - SAINT FLOUR HANDBALL N3M/P7 - VAL D'ORGE -18M/P9 - LOMME LILLE METROPOLE HB N3F/P4 - HB OLYMPIQUE LE PUY CHADRAC -18M/P14 - HAND SEDAN ARDENNES -18F/P10 - STELLA SPORTS ST MAUR HB -18F/P9 - ORTHEZ HANDBALL N3M/P1 - A.C. SOISSONS HANDBALL N3M/P4 - CERCLE DIJON BOURGOGNE LFH - BREST BRETAGNE HANDBALL -18F/P4 - HANDBALL CLUB ANTONY -18F/P6 	- STELLA SPORTS ST MAUR HB D2F
<u>LICENCE</u> Licence(s) manquante(s) (licence non validée le jour de la rencontre)		
* <u>PENALITE SPORTIVE</u>	<ul style="list-style-type: none"> - ISSY HANDBALL MASCULIN N3M/P6 - ENT. GRANVILLE/BREHAL/AVRANCHES -18F/P4 	<ul style="list-style-type: none"> - FALCK Cdf Dépt. Fem (2°tour) - HB VIVONNE/ITEUIL Cdf Dépt. Mas. (2° tour)

* Sous réserve des procédures en cours